

BALISES POUR LES DEMANDES DE FINANCEMENT FAITES PAR LE CLIC ET LA GESTION DE PROJETS

Adoptées en Table centrale, le 23 avril 2015

Préambule

Situation actuelle (2015)

- ❖ Le CLIC **gère une démarche concertée de quartier**, la démarche de RUI « *Bâtir ensemble un quartier à notre image* » et **coordonne un plan d'action concerté en développement social**, « *Bordeaux-Cartierville, quartier de tous les possibles* ».

La gestion de démarches concertées et la coordination de plans d'action concertés **ne sont pas des projets, mais bien des processus.**

- ❖ Les démarches de **mobilisation citoyenne**, de **planification de quartier en développement social**, d'**évaluation** ou les **activités de communication** menées par le CLIC **ne sont pas des projets**. Il s'agit plutôt de **stratégies** permettant au CLIC d'accomplir sa mission en fonction, entre autres, des paramètres de « *L'Initiative montréalaise de soutien au développement social local* » (le cadre de référence des Tables de quartier).

- ❖ Le CLIC est **fiduciaire (à ne pas confondre avec gestionnaire) de deux projets** : « *Enraciner la fraîcheur* » et « *Un milieu ouvert sur ses écoles* ». Le CLIC est fiduciaire de ces projets pour des raisons administratives concernant les bailleurs de fonds ou pour d'autres raisons déterminées par les membres.

Balises pour les demandes de financement faites par le CLIC

- ❖ Considérant que le CLIC reçoit un financement de base via « *L'Initiative montréalaise...* » qui ne lui permet pas de déployer pleinement les stratégies requises (**mobilisation citoyenne, planification de quartier en DS, évaluation et communication**) pour mener à bien sa mission et répondre aux paramètres du cadre de référence des Tables de quartier...
- ❖ Considérant que le CLIC est officiellement mandaté pour gérer la démarche de RUI et coordonner le plan d'action concerté en développement social du quartier...

- ❖ Considérant que le CLIC est un organisme à but non lucratif qui se doit de faire preuve d'une saine gestion financière...

Il est convenu que le CLIC peut déposer des demandes de financement, lors d'appels à projets pertinents ou auprès de bailleurs concernés, pour assurer la viabilité financière des démarches concertées qu'il pilote, ainsi que des stratégies qu'il déploie pour mener à bien sa mission et répondre aux paramètres du cadre de référence des Tables de quartier.

Balises pour la gestion de projets

- ❖ Considérant que la mission première du CLIC n'est pas de gérer des projets de toute nature, mais bien d'animer et de coordonner la concertation intersectorielle et multi-réseaux dans Bordeaux-Cartierville...
- ❖ Considérant que le CLIC peut tout de même être appelé à gérer des projets, à cause de circonstances diverses (**ex : aucun membre du CLIC ne peut ou ne veut gérer tel ou tel projet, une logique politique ou stratégique commande que le CLIC gère tel ou tel projet, etc.**)...

Il est convenu que le CLIC peut être gestionnaire d'un projet, peu importe sa nature, et assurer son financement, si et seulement si les membres en décident ainsi, démocratiquement, suite à des discussions approfondies qui se déroulent, soit :

- 1. Dans le cadre des Tables centrales du CLIC*
- 2. Dans le cadre des démarches concertées officielles de planification stratégique menées par le CLIC, pour le secteur de RUI ou pour le développement de l'ensemble du quartier*